



NOTE SUR L'ARTIFICIALISATION DU SOL EN MARTINIQUE

ADUAM

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT
DE MARTINIQUE

Avant-propos

Dans le cadre des différentes démarches d'aménagement et d'urbanisme, la connaissance de l'occupation du sol et de son évolution est primordiale.

Jusqu'alors, les données disponibles (BdTopo, RGP, CorrineLandCover,...) étaient insuffisantes pour les réflexions et projets liés à l'aménagement et à l'urbanisme. Face à ce constat, GéoMartinique* a commandé à l'IGN la réalisation d'une couche "occupation du sol, à grande échelle" sur l'ensemble du territoire, dite "OCS-GE". Celle-ci a été livrée en mars 2019 et mise à disposition de l'ADDUAM, comme à l'ensemble de ses membres.

Cette donnée permet d'avoir une connaissance beaucoup plus précise car les seuils d'analyse sont plus fins et les données concernent à la fois la couverture et l'usage du sol.

Une multitude de croisements

et d'analyses sont possibles. Aussi, l'ADDUAM axera ses études au regard des démarches de planification, des projets urbains et des besoins de connaissance territoriale.

Dans un premier temps, il a semblé opportun d'identifier la part des espaces artificialisés en Martinique en 2017 et d'observer plus spécifiquement les couvertures et les usages présents au sein des espaces artificialisés.

Ainsi, après une présentation succincte de l'OCS-GE, la note expose la méthode utilisée et les résultats obtenus.

20% d'espaces artificialisés,
dont :

48% à usage d'habitat

67% perméables

* GéoMartinique est le Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGe) de Martinique

LA DONNÉE SOURCE : L'OCS-GE

Une nouvelle base de données très détaillée de l'occupation des sols

L'OCS-GE est une base de données vectorielles décrivant l'occupation du sol. C'est un référentiel national utilisable à différentes échelles, pour la mise en place des politiques et projet d'aménagement du territoire.

Elle se base sur une photoaérienne de haute précision réalisée en 2017, des données internes de l'IGN, ainsi que d'autres données nationales ou locales actualisées (ex : BdTopo, RGP, cartographie des formations végétales).

Elle comprend deux couches de données :

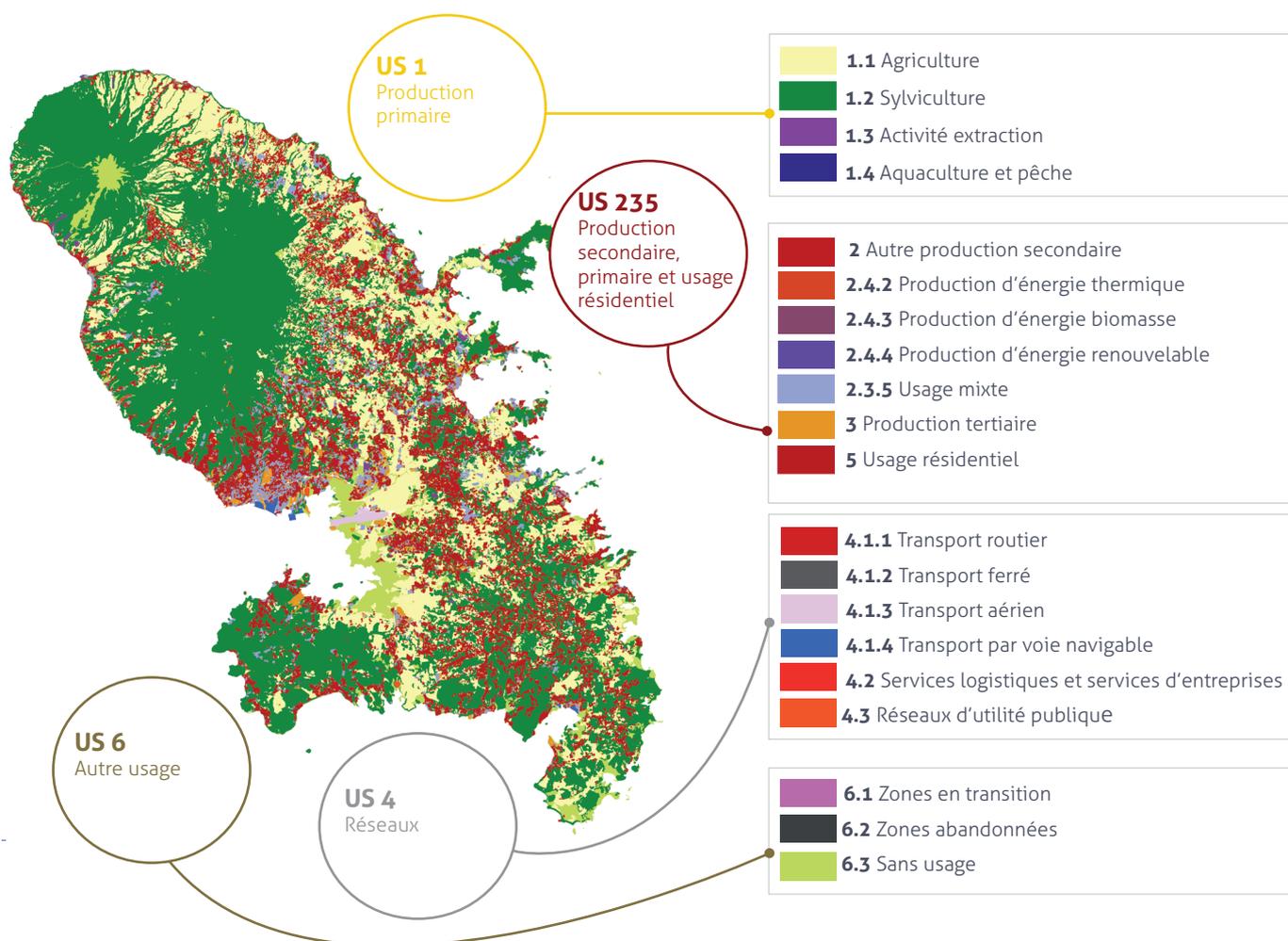
- L'occupation du sol qui décrit pour chaque objet surfacique, une et une seule valeur de couverture et une et une seule valeur d'usage.
- La zone construite, déduite de l'occupation du sol, qui englobe les zones bâties et leur environnement proche (équivalent de la tache urbaine).

L'OCS GE utilise des niveaux de précision variables. L'unité minimale d'interprétation est de 500 m² en zone construite et 2500 m² en zone non-construite.

● Pour en savoir plus, voir le site de GéoMartinique et le descriptif du contenu de l'OCS-GE Version 1.1 de juin 2016.

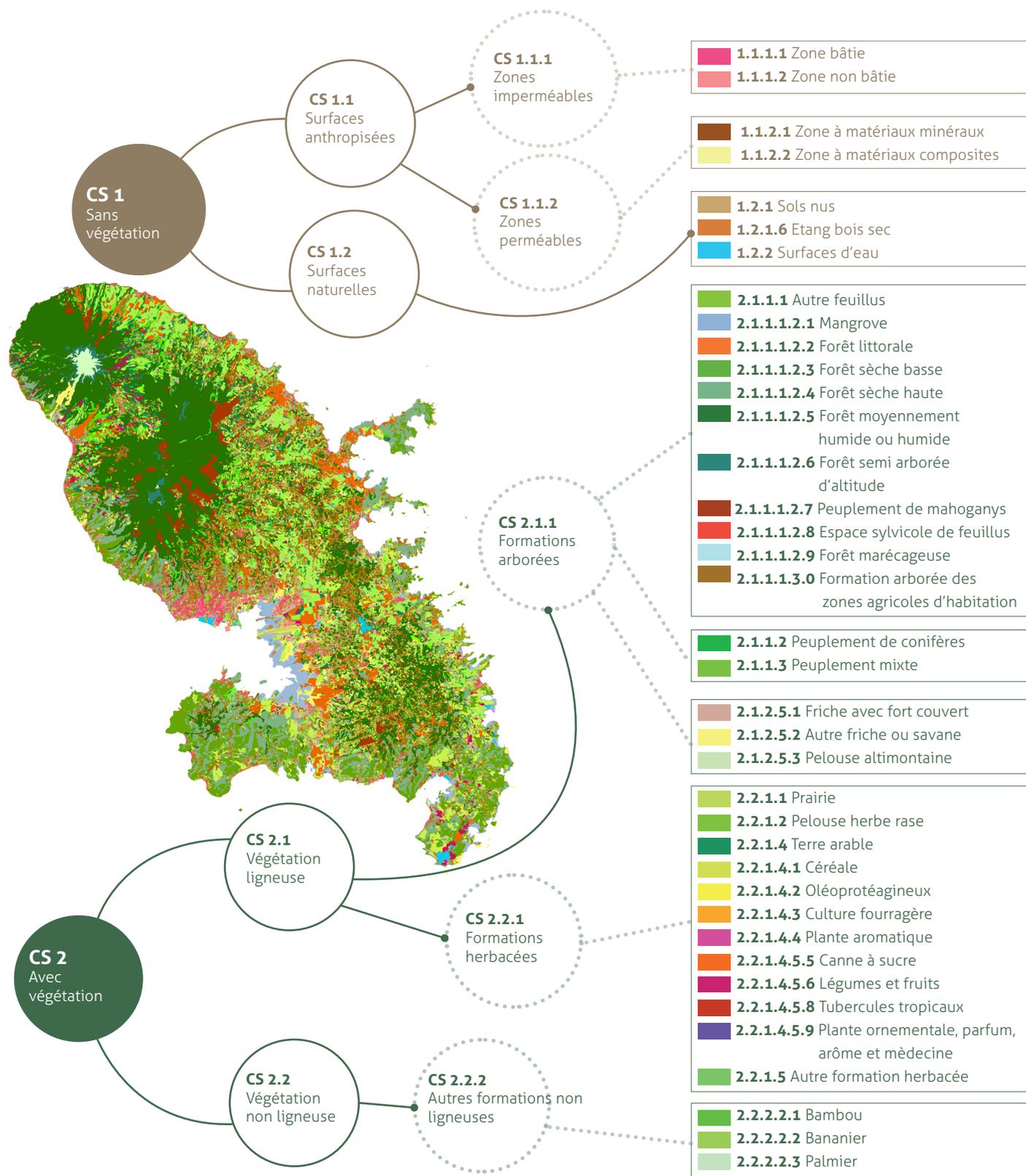
20 classes d'usage

L'usage du sol : « C'est une vue « anthropique du sol ». Il est partagé en fonction du rôle que jouent les portions de terrain en tant qu'activité économique. »



38 classes de couverture

La couverture du sol : « C'est une vue «physionomique» du terrain. La description est une simple distinction des éléments structurant le paysage sans préjuger de leur fonction ou de leur spécificité macroscopique. »



LA MÉTHODE D'ANALYSE

1 - Identification des 4 grands types d'occupation des sols

L'identification a été réalisée par sélection simple ou cumulée de différentes classes d'usage et de couverture. Les retraits progressifs des précédentes sélections obtenues, ont permis d'éviter les doubles comptes.

OCS-GE

38 classes de COUVERTURE
20 classes d'USAGE



Espaces agricoles

Sélection de la classe d'usage : US 1.1/ 1.4



Espaces naturels et forestiers

Retrait des espaces agricoles

Sélection des classes d'usage : US 1.2/ 6.3

Sélection des objets issus de la BD Forêt



Espaces artificialisés

Retrait des espaces agricoles et des espaces naturels et forestiers

Sélection des classes d'usage : US 1.1/ 1.3/ 1.4/ 2/ 2.4.2/ 2.4.3/

2.4.4/ 2.3.5/ 3/ 4.1.1/ 4.1.3/ 4.1.4/ 4.2/ 4.3/ 5/ 6.1/ 6.2



Espaces en eau

Retrait des espaces agricoles, naturels et forestiers, et artificialisés

Sélection d'une classe de couverture : CS 1.2.2

2- Identification des usages et couvertures des sols des espaces artificialisés

L'identification a été réalisée par sélection simple de différentes classes d'usage et de couverture.

Espaces artificialisés



Habitat

Sélection de la classe d'usage : US 5



Economie

Sélection des classes d'usage : US 1.1/ 1.3/ 1.4/ 2/ 2.4.2/ 2.4.3/ 2.4.4/ 3



Mixte

Sélection de la classe d'usage : US 235



Réseau (de transport, d'utilité publique, logistique)

Sélection des classes d'usage : US 4.1.1/ 4.1.2/ 4.1.3/ 4.1.4/ 4.2/ 4.3



Autres

Sélection des classes d'usage : US 6.1/ 6.2



Imperméabilisé bâti (ou urbanisé)

Sélection de la classe de couverture : CS 1.1.1.1



Imperméabilisé non bâti

Sélection de la classe de couverture : CS 1.1.1.2



Perméable végétalisé

Sélection des classes de couverture : CS «2.1» / «2.2»



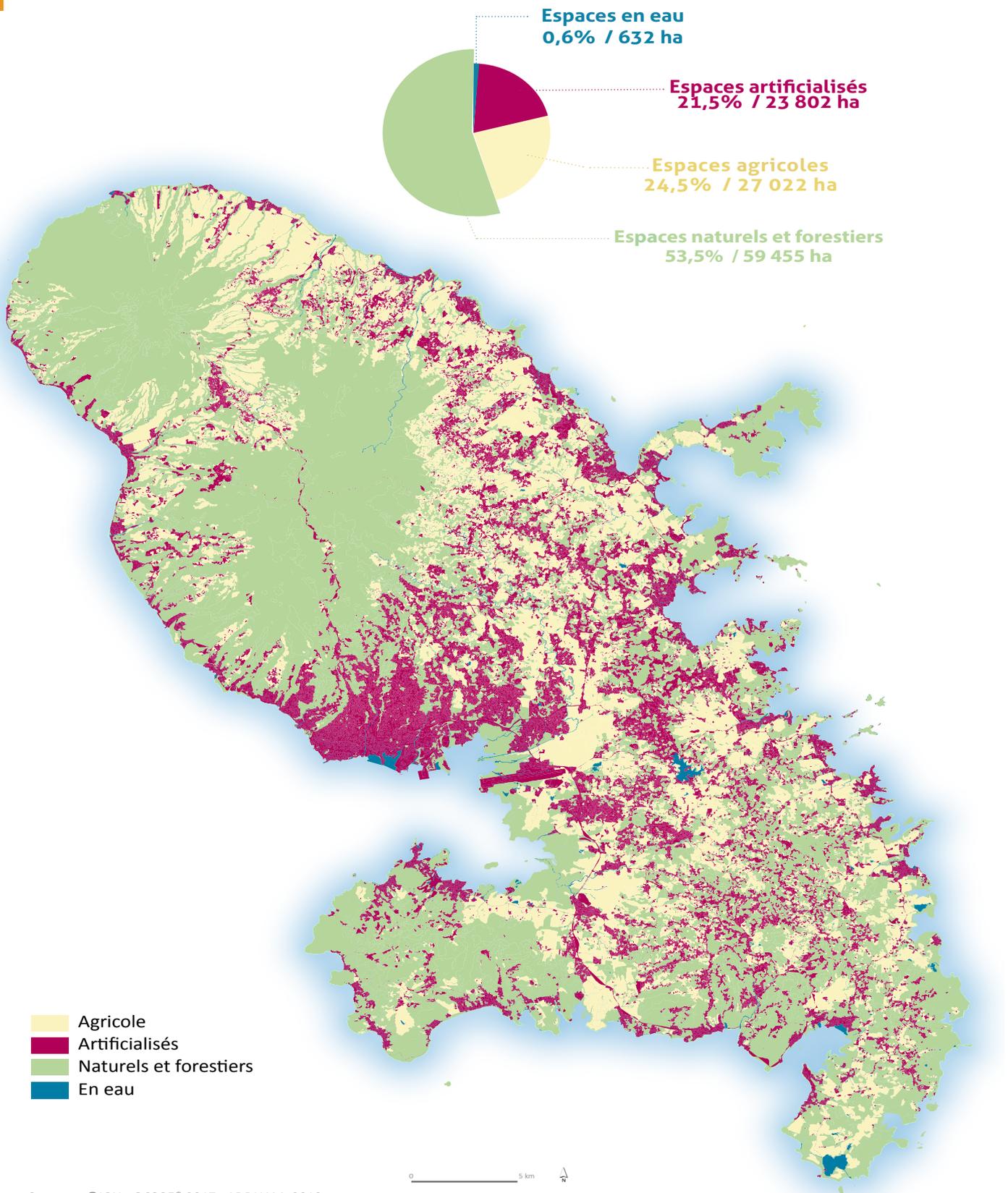
Perméable non végétalisé

Sélection des classes de couverture : CS 1.1.2.1/ 1.1.2.2

● Cette méthode a été automatisée. Elle pourra être produite rapidement pour les prochains millésimes de l'OCS-GE.

L'ARTIFICIALISATION EN MARTINIQUE

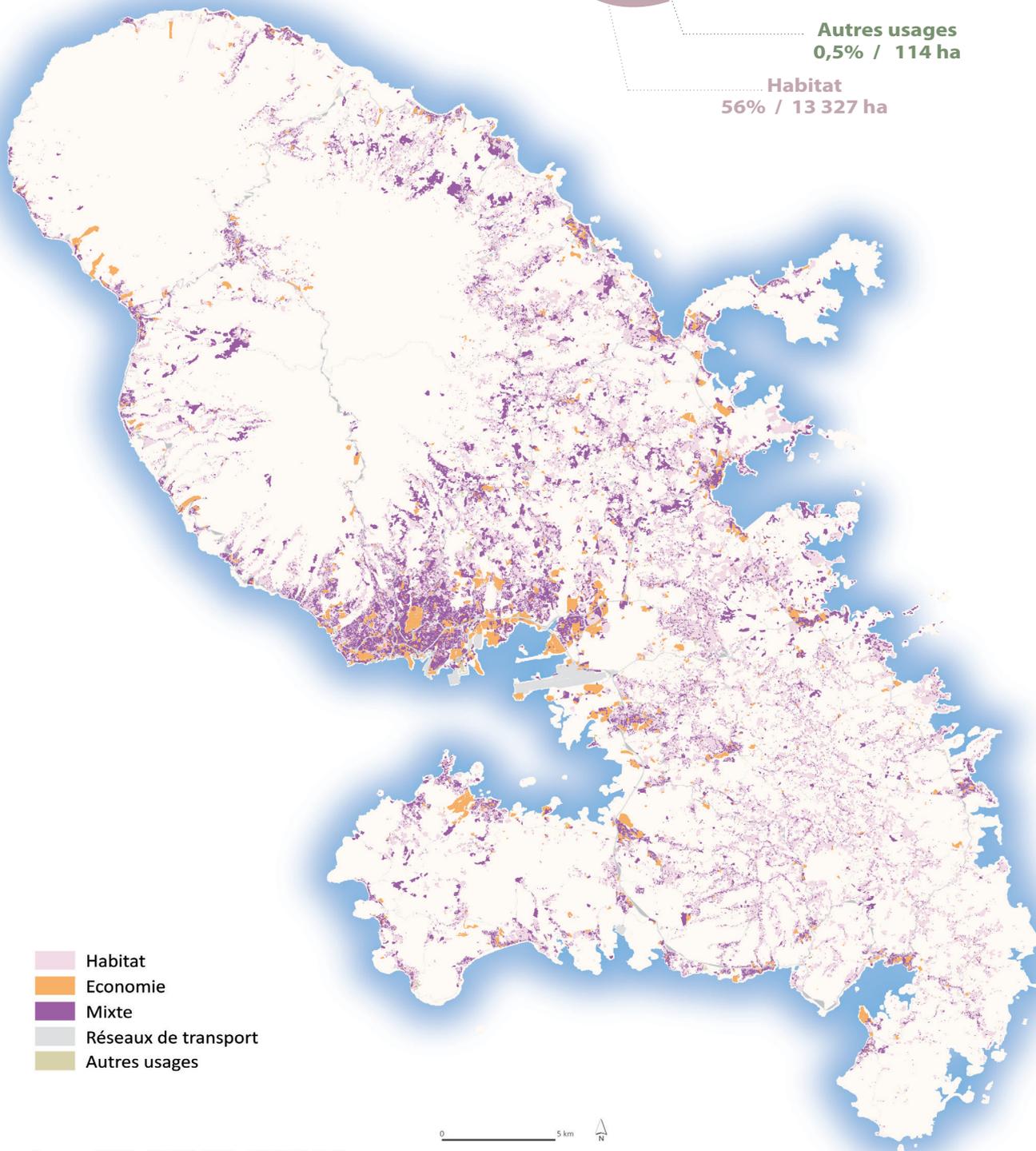
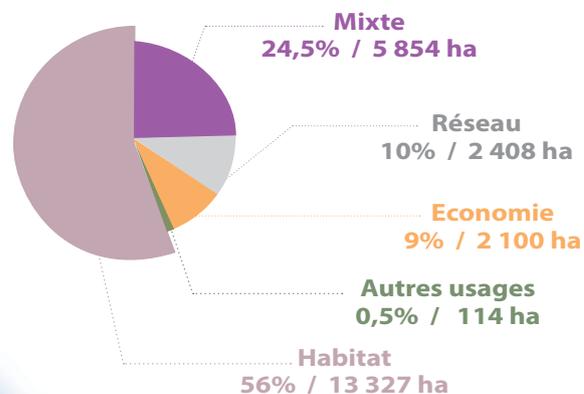
20 % du territoire artificialisé



Sources : ©IGN - OCSGE® 2017, ADDUAM, 2019

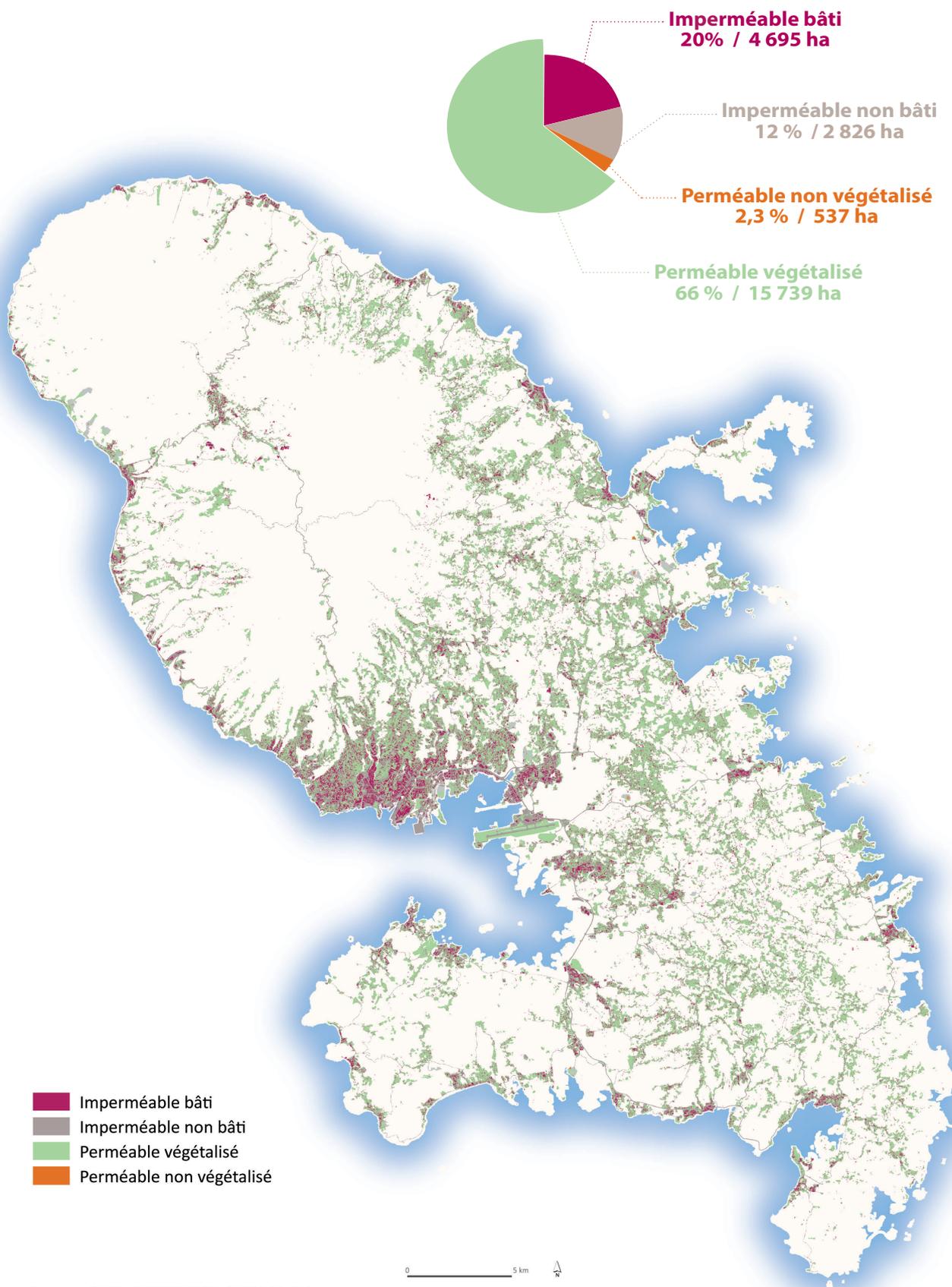
L'ARTIFICIALISATION EN MARTINIQUE

Des espaces artificialisés pour moitié voués à de l'habitat



Sources : ©IGN - OCSGE® 2017, ADDUAM, 2019

Des espaces artificialisés pour 1/3 imperméables



Sources : ©IGN - OCSGE® 2017, ADDUAM, 2019

Définition des espaces artificialisés

« Les espaces artificialisés désignent toute surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide etc.), forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue ou non. Les espaces artificialisés incluent les sols bâtis à usage d'habitation (immeubles, maisons) ou à usage commercial (bureaux, usines, etc.), les sols revêtus ou stabilisés (routes, voies ferrées, aires de stationnement, ronds-points, etc.), et d'autres surfaces non construites mais fortement modelées par l'activité humaine (chantiers, carrières, mines, décharges, etc.). Cette catégorie inclut également des espaces « verts » artificialisés (parcs et jardins urbains, équipements sportifs et de loisirs, etc.). Les espaces artificialisés peuvent donc se situer hors des aires urbaines, à la périphérie de villes de moindre importance, voire de villages, à proximité des dessertes du réseau d'infrastructures, ou encore en pleine campagne (phénomène d'urbanisme diffus). Ils se distinguent par leur degré d'imperméabilisation ».

Bastien Virely, « Artificialisation, De la mesure à l'action », 2017, collection THEMA, Ministère de la transition *écologique et solidaire*

Sigles

- **BDTopo** : Base de Données Topographiques
- **IFN** : Inventaire Forestier National
- **OCS-GE**: OCcupation du Sol à Grande Echelle
- **PLU**: Plan Local d'Urbanisme
- **RGP** : Registre parcellaire graphique
- **SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale

Perspectives

En 2020, l'IGN livrera des couches OCS-GE pour les années 2000 et 2010.

Ainsi, au delà de la connaissance de l'occupation du sol et de son évolution, l'OCS-GE pourra être utilisée pour :

- Aider à la prise de décision et la production des documents de planification.
- Réaliser une analyse quantitative et qualitative de la consommation foncière (combien d'espaces, sur quels types d'espaces et pour quels types d'usages ?).
- Eclairer l'estimation des besoins de consommation foncière pour les années à venir.
- Définir un atlas précis des différentes typologies de tissus urbains.
- Suivre l'évolution de l'imperméabilisation et de la végétalisation des sols.
- Suivre l'évolution de la densification et de l'intensification.
- Analyser plus précisément l'occupation des espaces artificialisés.

Au sein de son observatoire TERRA, l'ADDUAM s'attachera en priorité à :

- **Intégrer les indicateurs chiffrés de la présente note au sein de l'Observatoire Territorial de Martinique (OTM) pour chaque EPCI et commune.**
- **Mettre en évidence l'intérêt de l'OCS-GE pour la réalisation des futurs documents de planification. Une analyse comparative sera notamment réalisée entre l'OCS-GE et les PLU.**
- **Suivre et analyser l'évolution de l'occupation du sol.**
- **Analyser la consommation des sols sur les dernières années et proposer des méthodes d'estimation des besoins pour les années à venir.**

«Réalisé dans le cadre du programme partenarial 2019»



Note sur l'artificialisation du sol en Martinique

Décembre 2019

Directrice d'étude: Joëlle TAÏLAMÉ

Equipe projet : Cénia BORERO, Sandra LOUISON, Max OLINY, Damien THEODOSE, Eléonore URSULET

Illustrations : ADDUAM / Agnès Brézéphin

Impression : IPNS

Note consultable sur le site de l'ADDUAM